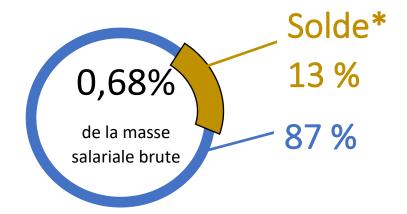
« TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 »

N° UAI: 0530828 M

« Réussir autrement avec les MFR »

Contribution apprentissage



Dépenses libératoires versées par les entreprises pour le financement des formations hors apprentissage ainsi que les organismes spécialisés dans l'insertion professionnelle

Financement de l'apprentissage

Vous souhaitez **VOUS ENGAGER** dans l'insertion professionnelle des jeunes et soutenir notre établissement, notez notre **UAI : 0530828 M**. Nous vous en remercions.

* Versement directement à l'organisme de formation de votre choix (hors apprentissage) avant le 31 mai 2022.

Veuillez nous retourner ce document à : mfr.st-berthevin@mfr.asso.fr , qui nous servira à l'établissement du reçu libératoire à réception de votre règlement.

Contact MFR - Mme BOULEAU au 02.43.69.25.53 - mfr.st-berthevin@mfr.asso.fr

ENGAGEMENT DE VERSEMENT 2022

Raison sociale :	
SIRET:	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Contact pour la taxe d'apprentissage :	
Tél : Mail :	
Montant du versement : €	
Règlement par : Chèque à l'ordre de MFR Saint-Berthevin Virement- IBAN FR76 1790 6000 9049 7162 0000 085 - AGRIFRPP879	
Montant versé en den en nature à un CEA (éventuellement) :	

Établissement privé de formation - CFA – N° déclaration d'activité: 52530072453 - N° UAI: 0530828 M - Rue Jean Cottereau – 53940 ST BERTHEVIN – Tél: 02.43.69.25.53 – mfr.st-berthevin@mfr.asso.fr – www.mfrsaintberthevin.com









